



Des OGM sont toujours cultivés en France Soutenons les Faucheurs Volontaires

En 2016, des Faucheurs Volontaires (FV) neutralisaient des parcelles d'essai de **colza génétiquement modifié (OGM)** de Dijon-Céréales en Côte d'Or. Contrairement à ce qu'affirment des partisans de l'agro-business, **des milliers d'hectares d'OGM**, obtenus par mutagenèse et tolérants aux herbicides **sont toujours cultivés en France** et alimentent les marchés (colza, tournesol). En revendiquant leur action au siège de **Dijon-Céréales**, les FV ont constaté la présence de stocks importants de bidons d'herbicide BASF (Cleravis et Cleranda) spécifiques aux VrTH (variétés rendues tolérantes aux herbicides).

Venez soutenir les Faucheurs Volontaires lors du procès devant la cité judiciaire de Dijon les 15 & 16 nov. 2018

Ces colzas obtenus par mutagenèse (action d'agents mutagènes sur culture de cellules) et non par transgenèse (introduction d'un gène d'une autre espèce) sont des OGM CACHES. **La Cour de Justice de l'Union Européenne vient de confirmer le 25 juillet 2018 que ces plantes sont des OGM au sens de la directive 2001/18.** Ces organismes, relevant du champ d'application de cette directive, sont soumis aux mêmes obligations d'évaluation et de traçabilité que les OGM transgéniques. Les Faucheurs s'en réjouissent car les VrTH présentent les mêmes dangers sur l'environnement et la santé que les plantes transgéniques. En effet, elles sont issues de technologies non maîtrisées, dont les conséquences pourraient être irrémédiables sur tout le vivant. Les faucheurs volontaires demandent à l'État français de légiférer en interdisant ces VrTH. Ils revendiquent leurs actes de désobéissance civile comme **moyen de lutte** pour une agriculture saine, **sans brevetage du vivant et sans pesticides de synthèse.**

Les Faucheurs volontaires dénoncent la présence de ces OGM dans les champs et demandent leur interdiction immédiate.

Action soutenue par plus de 40 organisations locales.

www.faucheurs-volontaires.fr

faucheursvolontaires21@gmail.com

vigilanceogm21@mailloo.org

**PROCÈS
OGM
CACHÉS**

**15 et 16
NOVEMBRE
2018**

**CERTIFIÉ OGM
CJUB 25/07/2018**

**TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE DIJON**

**67 FAUCHEURS
VOLONTAIRES
CONTRE L'AGRO-BUSINESS**

**FAUCHEUR
VOLONTAIRE
D'OGM**



DES OGM SONT TOUJOURS CULTIVÉS EN FRANCE

Procès des Faucheurs à la cité judiciaire

13 Boulevard Clemenceau à Dijon

Le jeudi matin, déambulation festive en charrette tirée par des chevaux pour accompagner en musique les Faucheurs au tribunal de grande instance de Dijon.

Rendez-vous Place Wilson à 7h00

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre dès 8H30

Durant tout le procès, informations régulières sur son déroulement devant le tribunal. Stands d'information et exposition sur le mouvement des faucheurs, animations musicales et théâtrales. Restauration

Vous pouvez aussi nous rejoindre pour votre pause-déjeuner ou en fin de journée

Coin d'échanges et de repos en journée salle Ô Palais
10, rue Léon Mauris (à 800 mètres du Tribunal)

Ventes de repas et boissons au profit du mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM.

Organisé par l'association Vigilance OGM21



SOUTIEN AUX FAUCHEURS VOLONTAIRES d'OGM LES SOIREES

MERCREDI 14 NOVEMBRE à 20H00 MAISON PHARE

- * **Projection/débat sur les OGM cachés** avec des Faucheurs volontaires d'OGM convoqués au procès de Dijon
- * Présentation de la campagne « **du Glyphosate dans mes urines** » et lancement d'un collectif local
Repas partagé - Entrée libre

JEUDI 15 NOVEMBRE à 21H00 MAISON PHARE

BAL FOLK avec **AKROFOLK** : musique à danser d'Europe et des Balkans

Entrée : prix libre. Buvette et restauration

VENDREDI 16 NOVEMBRE à 21h00 aux TANNERIES

CONCERT avec **BIBEO** chansons rock festif et **SHATTERED BLOOMS** rock post grunge

Entrée 6 euros + adhésion aux Tanneries à prix Libre

Maison Phare Fontaine d'Ouche, 2 avenue de Grenoble, Dijon
Espace autogéré des Tanneries – 37, rue des Ateliers, Dijon